A M F
ASSOCIATION
DES MAIRES DE FRANCE

Paris, le 23 avril 200

LE PRÉSIDENT
SF/CV

Monsieur le Ministre,

Vous avez annoncé, depuis la rentrée scolaire 2007, de nombreuses réformes concernant l'école primaire qui ont des incidences directes sur les communes, en charge des écoles publiques.

En particulier, vous avez décidé la suppression des cours du samedi matin dans les écoles primaires, l réduction à 24h. du temps scolaire hebdomadaire et la mise en place de deux heures d'aide personnalisé hebdomadaires en faveur des élèves volontaires en difficulté, à compter de la rentrée scolaire 2008.

Dès son annonce cette mesure a suscité de nombreuses réactions et interrogations des maires e présidents de groupement.

Deux réunions de maires et de directeurs d'associations départementales de maires organisées avec vo services en janvier et février 2008 ont permis d'en lister quelques unes, rappelées dans un courrie adressé à votre administration sans que des réponses aient été apportées à ce jour.

Les inquiétudes des élus n'ont fait que s'amplifier au fur et à mesure de l'analyse locale de l'impact d cette mesure, et lors de la prise de connaissance du projet de décret soumis au Conseil Supérieur d l'Éducation sans qu'aucune concertation préalable n'ait eu lieu avec l'AMF.

En effet, la mise en œuvre de cette mesure de suppression des cours du samedi matin et de réduction d temps scolaire des élèves a des répercussions majeures tant sur les services développés par le communes dans le cadre scolaire que pour ceux relevant du périscolaire et des transports scolaires.

Elle oblige à une réorganisation des emplois du temps des personnels communaux attachés à l'école et en particulier des ATSEM et des personnels d'entretien. Elle conduit à modifier le fonctionnement des équipements ouverts aux scolaires : équipement sportifs, écoles de musique ou des beaux arts bibliothèques et médiathèques. Elle nécessite une concertation et une nouvelle contractualisation avec les associations, notamment celles intervenants dans le péri scolaire. Elle pèse sur l'organisation des transports scolaires.

Monsieur Xavier DARCOS
Ministre
Ministère de l'Éducation Nationale
110, rue de Grenelle
75357- PARIS 07 SP

De plus elle a dans de nombreuses communes un impact financier important lié à l'accroissement des temps d'activités périscolaires que les communes ne peuvent à elles seules prendre en charge et qui pèsent nécessairement sur les familles.

Pour toutes ces raisons, cette réforme ne peut se mettre en place qu'à l'issue d'une large concertation locale qu'il ne sera pas possible de mener dans le délai contraint de la prochaine rentrée scolaire.

C'est pourquoi les maires souhaitent que la date d'application de cette réforme soit reportée à la rentrée 2009.

Par ailleurs, sur le projet de décret soumis au Conseil Supérieur de l'Éducation, je souhaite vous faire part de nos premières observations techniques :

- Les maires ne souhaitent pas que le projet de décret présente la semaine de quatre jours comme la semaine scolaire de référence et la semaine de neuf demi-journées comme dérogatoire, nécessitant une saisine de l'Inspecteur d'académie. Ils considèrent que les acteurs éducatifs locaux doivent avoir véritablement le choix entre ces deux solutions sans demande de dérogation.

- La rédaction actuelle du projet de décret laisse suggérer que le temps scolaire est diminué tant pour les élèves que pour les enseignants, et que les heures consacrées au soutien scolaire des élèves en difficulté seraient hors temps scolaire. Or, si le temps scolaire des élèves est effectivement diminué de deux heures, il n'en est pas de même pour les enseignants qui devront proposer aux élèves en difficulté deux heures de soutien scolaire. Celles-ci appartiennent au temps scolaire et relèvent donc de l'Éducation Nationale. Les maires demandent une rédaction plus claire permettant de bien faire apparaître les responsabilités de l'État et celles des communes.

L'AMF souhaite que le projet de décret soit réexaminé et demande à être associée à son élaboration.

Vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter aux demandes de l'AMF, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération

Jacques Pélissard

Sources documentaires (sur le site)

- Le rapport Glassman (2004),
- note de l'INRP sur le soutien scolaire,
- avis du HCEE,

Les points de vue de :

- Luc Montagner (spécialiste des rythmes),
- Antoine Prost (historien de l'éducation),
- de la FCPE,
- d'ATD Quart Monde
- …..

RÉSISTANCE

Nous adressons ce bulletin et l'adresse au Ministre et à l'Inspecteur d'Académie à l'ensemble des partis, groupes et élus de Le Mans Métropole ainsi qu'aux maires du département.
Poursuivons les réunions avec les parents d'élèves.

Tout est encore possible.

La circulaire nationale n'est pas encore sortie. Il y a des résistances partout en France et de nombreux élus, de toutes tendances, refusent la mise devant le fait accompli. Ce sont ces résistances qui expliquent la non sortie du texte de cadrage national à ce jour.

Participez nombreux (au moins un-e– par école) aux réunions de secteurs. Soyons le plus nombreux possible le 18 mai devant l'IA

ET PROPOSITIONS

Oui nous sommes favorables à une réforme des rythmes scolaires de la journée, de la semaine et du respect de l'alternance 7 semaines de travail, 2 semaines de vacances c'est àdire d'iune réforme qui parte des besoins de l'enfant.

Oui, nous avons d'autres propositions sur les programmes et sur le traitement de la difficulté scolaire. Il faut entendre les professionnels et les chercheurs.

Oui, nous sommes favorables à l'accompagnement scolaire, mais nous refusons la confusion avec le traitement de la difficulté scolaire hors du temps scolaire obligatoire.

Réunions de secteurs :

- Domfront le 5 juin 17h école
- La Flèche école Pasteur
- Le Grand Lucé école lundi 9 à 17 h 30
- Le Mans Blériot2 Lundi 9 à 12h (amener son sandwich)
- Le Mans Marceau jeudi 12 à 12h (amener son sandwich)
- Allonnes école Pasteur jeudi 12 à 17h
- Torcé mardi 10 à 17h école
- La Ferté Bernard mercredi 18 à 20h salle M. Loiseau

Un envoi internet d'ici la fin de la semaine donnera les autres lieux et les horaires.

A l'initiative d'écoles de Loire Atlantique soutenues par le SNUipp FSU, le vendredi 13 juin ***« La nuit des écoles ».*** **Des infos dans le prochain mail.**
http://nuit.des.ecoles.over-blog.com/

Sommaire : Edito p. 1; radioscopie p. 2,3, 4 ; lettre de l 'AMF p. A et B, Résitance et propositions p. B